

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 MARS

CHRONIQUE GÉNÉRALE

DROITS SUR LES BESTIAUX ÉTRANGERS

Enfin, la Chambre en a fini avec la discussion de la surtaxe sur les céréales et les bestiaux. Elle a voté samedi un droit de 38 francs sur les bœufs, 20 fr. sur les vaches, 5 fr. sur les moutons, etc.... Les efforts des députés de la droite en faveur de l'agriculture française ont été couronnés de succès.

Et maintenant à la discussion des sucres.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

La commission du budget a examiné la demande de crédits supplémentaires pour le personnel de l'administration centrale des finances.

On croit que les crédits pourront venir mardi ou jeudi prochain au plus tard en discussion devant la Chambre.

Le gouvernement est décidé à cette occasion de poser la question de confiance ; il estime que ces crédits lui sont nécessaires pour assurer le fonctionnement des services publics, et qu'un vote négatif de la Chambre désorganiserait l'administration centrale des finances.

ÉGALITÉ

Une question importante a été rappelée mercredi à la commission de l'armée. Cette question est celle de savoir quelle serait la situation, en cas de mobilisation, des députés qui, par leur âge, c'est-à-dire ceux âgés de vingt-cinq à quarante ans, sont encore soumis à des obligations, soit dans la réserve de l'armée active, soit dans l'armée territoriale.

Cette question avait déjà été soulevée et on avait demandé l'avis du ministre Boulanger, et le ministre Boulanger avait répondu que les députés se trouvant dans ce cas se-

raient soumis au droit commun ; il ajoutait même que « ceux des députés qui seraient ainsi appelés sous les drapeaux, appartenant dès lors à l'armée active, devraient être considérés comme déçus de leur mandat législatif, en vertu de l'incompatibilité, établie par la loi électorale. »

Mais depuis M. Boulanger a changé d'avis. Consulté officiellement et par lettre par un député pouvant, par son âge, être appelé sous les drapeaux, M. Boulanger a émis l'avis que ce « député n'était pas obligé de répondre à l'appel. »

Si habitué qu'on soit aux cascades du ministre de la guerre, on a recherché la cause de cette nouvelle culbute et on croit l'avoir trouvée dans une statistique dressée tout dernièrement et de laquelle il résulte que 190 députés, la plupart appartenant à la gauche, se trouvent sous le coup de l'appel sous les drapeaux.

Serions-nous à la veille d'une nouvelle campagne de la presse allemande contre la France ? On pourrait le craindre, si l'on en croit une lettre officieuse de Berlin que publie la *Correspondance politique* de Vienne et qui produit une vive sensation dans les cercles diplomatiques.

On commente beaucoup également aujourd'hui la visite que le prince Rodolphe a faite à M. Kalnoky immédiatement après son retour de Berlin, et l'on attribue à cette visite une grande importance.

Voici le passage le plus saillant de la lettre en question :

« L'adoption du septennat et la conclusion de l'alliance avec l'Italie ont diminué l'inquiétude ; toutefois les sujets de crainte ne manquent pas.

« Le silence gardé jusqu'à présent, par égard pour le vieil empereur Guillaume, va se rompre, et l'anxiété renaîtra aussitôt.

« Aujourd'hui comme auparavant, la pierre d'achoppement est toujours l'attitude de la France. Certes, l'accroissement de la puissance allemande a retardé l'explosion d'une guerre, mais le danger est loin d'être écarté parce que les manifestations de l'opi-

nion publique en France n'ont pas échappé à l'attention des hommes d'Etat allemands. Reste à savoir si elles ne provoqueront pas des contre-manifestations en Allemagne.

« On commencera par prendre des mesures rigoureuses en Alsace, et la France doit être bien convaincue que toute tentative de sa part pour s'ingérer dans la question sera énergiquement repoussée. »

L'article se termine en déclarant que l'importance que l'on a attachée au voyage de M. de Lesseps est fort exagérée. On n'oublie pas à Berlin qu'il y a une contradiction flagrante entre les assertions de M. de Lesseps ou des hauts fonctionnaires français et les desseins chauvins qui se manifestent à l'égard de l'Alsace.

On lit dans le Paris :

« Un employé du ministère de la guerre vient d'être révoqué pour avoir entretenu des relations tout au moins suspectes, si ce n'est criminelles, avec certains personnages qui avaient le plus grand intérêt à connaître des détails précis sur certaines transformations importantes récemment apportées à notre matériel de guerre.

« Cet employé appartenait aux bureaux de la direction de l'artillerie au ministère de la guerre, sous-direction du matériel.

« Toutefois il n'y occupait qu'un emploi tout à fait secondaire, et il y a tout lieu de supposer que ses révélations, s'il en a fait réellement, n'ont pu porter que sur des détails de minime importance.

« Il était d'ailleurs soupçonné depuis quelque temps et surveillé de très près.

« Dès que sa culpabilité a été virtuellement certaine, M. le général Boulanger l'a chassé du ministère.

« Il ne paraît pas possible de poursuivre l'enquête plus loin et d'aboutir à une application de la loi sur l'espionnage. »

Nous lisons dans le Figaro :

« Conséquences des incidents qui ont ému le ministère de la guerre à la suite du renvoi de M. Eyrolles, employé au ministère.

« L'un des attachés militaires d'une des grandes ambassades étrangères sera très prochainement rappelé par son gouvernement.

« Un autre attaché militaire d'une autre grande puissance quittera Paris en même temps.

« Enfin, on raconte que la police française est en possession de quelques lettres fort compromettantes signées : « Charles ».

« Ce Charles est activement recherché.

« Des renseignements particuliers que nous avons pris sur ce scandale du ministère de la guerre, il résulterait que M. Eyrolles, que le *Temps* a désigné hier, n'y est pas attaché depuis seize ans, comme on l'a dit, mais seulement depuis huit ans.

« Il était très aimé de ses collègues et extrêmement serviable. Son aspect était des plus communs et il affectait une certaine bonhomie qui ne contribuait pas peu à écarter de lui tout soupçon d'une si infâme trahison.

« Eyrolles avait servi en Afrique pendant douze ans, et il avait quitté l'armée en qualité de sergent major des turcos. Sa conduite avait toujours été régulière et ses notes très bonnes. De nombreuses charges de famille pesaient sur lui, car il est marié et père de trois enfants.

« Autre détail : Eyrolles était d'autant plus considéré au ministère de la guerre, qu'ayant occupé précédemment un poste au ministère des finances, il avait surpris lui-même et dénoncé les agissements de faussaires qui avaient falsifié des titres.

« Son père, pendant la commune, était garde d'artillerie au ministère de la guerre. Lorsque les fédérés voulurent y verser du pétrole et y allumer l'incendie, c'est à l'intervention énergique de M. Eyrolles que l'on dut la conservation du monument où règne le général Boulanger. »

AUX FRAIS DES CONTRIBUABLES

En vertu des règlements actuellement en vigueur, ce n'était qu'après cinq années d'exercice dans le même département, ou après sept années dans les départements

11 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Le visage de M^{lle} de Bergenthall avait pris une expression rigide, ses lèvres frémissaient ; et, implacable, sans s'être assurée si son arrêt était fondé sur la justice, aveuglée par la colère, elle montrait, de sa main tendue, la porte à sa lectrice tremblante ; puis avec des mots cinglants, qui marbraient de rouge le visage blême de M^{lle} Méraux :

— Sortez d'ici, s'écria-t-elle, intrigante ! comédienne ! Oui... avec vos petits airs de modestie et de douceur, vous tendiez vos toiles. Oh ! quelle hypocrisie ! Eh ! bien, la voilà consommée votre œuvre : notre bien-aimée Charlotte est abandonnée par celui qui devait devenir son fiancé... Et le comte de Jörn-Brabourg écrit à mademoiselle Méraux... une lettre d'amour, sans nul doute ?... Inutile de le nier. J'ai reconnu, dans votre chambre, ses armoiries et son écriture sur une enveloppe qui traînait sur votre table ! Sortez de ma présence ; vous n'êtes qu'une ingratitude, pleine d'astuce et de fourberie.

Le regard de Madeleine, d'ordinaire, n'avait rien d'arrogant ; mais il n'était pas de ceux qui se baissent sous l'outrage immérité. Très pâle, la lectrice regarda en face M^{lle} de Bergenthall, puis d'une voix ferme :

— Vous me calomniez, fit-elle. Je ne connais pas les manœuvres habiles. Le comte de Jörn-Brabourg m'a écrit, je l'avoue sans honte, car je n'ai rien fait pour provoquer son amour, et la preuve de ce que j'avance, c'est que je viens de refuser la haute situation qu'il m'avait offerte.

M^{lle} de Bergenthall n'écoutait pas. Elle en était à ce point d'indignation où la parole n'est plus distincte, où l'esprit a perdu sa lucidité, et elle bégayait de nouveau :

— Insolente ! elle veut encore trouver des excuses... Ah ! sortez, sortez donc, mademoiselle. Nous vous chassons. Votre conduite est odieuse ! Délivrez-nous de votre vue... Sortez, vous dis-je.

Mademoiselle Méraux n'essaya même pas de se disculper. Son visage prit une expression de souveraine hauteur ; ses yeux eurent des lueurs d'acier ; un sourire de dédain passa sur ses lèvres ; puis, sans un adieu, sans une parole, elle quitta le château fière et méprisante ; plus méprisante qu'ils ne l'étaient tous. L'orgueil séchait les larmes dans sa prunelle. Devant le perron, elle eut un geste convulsif de la main, comme une menace. Elle ne voulut même pas remonter dans

sa chambre. Dormir sous ce toit... Jamais... Plutôt la terre du chemin.

A demi folle de chagrin et de colère, l'œil creusé, févreux, mais étincelant d'énergie, elle marchait vite. Le gravier gémissait sous ses pas ; on eût dit le brisement, l'émiettement d'une illusion. Elle perdait confiance dans le genre humain ; elle le prenait en haine tout entier. Un seul nom lui était doux : « Herbert ! » Elle respirait fortement l'air imprégné de l'arôme des sapins et rempli des cris vibrants des oiseaux, qui volaient en décrivant de grands cercles et fuyant l'orage. Les nuages continuaient de s'amonceler ; bientôt ils tomberaient en pluie ruisselante.

Mademoiselle se pressait. Elle avait quitté le parc. Où allait-elle s'abriter ? Elle connaissait là-bas, au bout du sentier, un vieux garde et sa petite-fille. Ces pauvres gens l'aimaient, car lorsqu'elle avait fait de petits présents à leur indigence, toujours son cœur avait ajouté quelque chose à l'offrande de ses mains. Elle serait bien accueillie.

La maisonnette en sapin rougeâtre apparaissait garnie de sa mante de verdure. Elle se dessinait, en relief, sur un fond de robustes chênes. Son toit, presque aussi vieux que les arbres de la forêt, se diaprait sous le velours des mousses ; une glycine encadrait ses fenêtres d'une guirlande de grappes d'un lilas tendre, et une spirale de fumée bleuâtre montait paisiblement de sa cheminée. Devant la

porte verroulée, trois ruches dressaient leur toiture ronde en paille tressée, et les abeilles, affairées, voltigeaient sous les nuages sombres, se hâtant de regagner le rucher.

Que de paix dans cette maisonnette fermée à tous les bruits de l'ambition, et dont les fenêtres ne s'ouvraient qu'aux brises embaumées, au bruissement de la forêt, aux échos de la colline.

Un éclair, suivi d'un formidable coup de tonnerre, aveugla Madeleine. La pluie se mit aussitôt à tomber en déluge ; elle ruisselait sur les feuilles, elle grossissait les ruisseaux. En quelques minutes les vêtements de la fugitive furent traversés. Elle frissonnait en entrant dans la maison du garde. Le vieillard à la barbe blanche et au sourire honnête l'accueillit avec des paroles hospitalières, puis, il s'agenouilla devant la cheminée et jeta du bois mort sur les landiers. Aussitôt une flambée éclaira la pièce sombre et Madeleine prit place devant lâtre.

L'orage continuait ; les éclairs succédaient aux éclairs, illuminant l'humble chambre meublée à l'allemande. Les deux lits étaient drapés de couvertures aux couleurs flamboyantes, et les panneaux de l'armoire brillaient comme des glaces. Cette chambre n'était pas laide dans sa rusticité. On y voyait des coins égayés, des rideaux blancs aux fenêtres, une cage où siffait un bouvreuil, et un miroir jetant dans l'ombre un

différents, que les préfets de deuxième et de troisième classe pouvaient obtenir, sans déplacement, une augmentation de traitement égale à la moitié de la différence entre le traitement de leur classe et celui de la classe supérieure.

En vertu d'un décret que M. Goblet a soumis à la signature du Président de la République, la classe personnelle supérieure, avec augmentation de traitement, pourra être obtenue par les préfets et les sous-préfets après trois ans d'exercice dans la même résidence avec la même classe, ou après cinq années de même classe dans des résidences différentes.

Le gouvernement républicain, ne pouvant donner à ses amis de nouvelles satisfactions par l'épuration des fonctions publiques, cherche à leur en donner par l'augmentation des traitements. C'est le budget qui y pourvoit, et c'est le contribuable qui paie.

L'alcisation de l'hôpital Trousseau

M. le docteur Desprès, chirurgien de la Charité et membre du conseil municipal de Paris, vient d'adresser la lettre suivante au directeur de la *Gazette des hôpitaux* :

« Paris, 22 mars 1887.

» Mon cher directeur,

» Les journaux viennent de publier que le conseil de surveillance de l'Assistance publique a donné, ces jours-ci, un avis favorable au renvoi des Sœurs d'un hôpital d'enfants, l'hôpital Trousseau. Sur les vingt membres dont se compose le conseil de surveillance, sept se sont prononcés pour cette déplorable mesure. C'est assurément sur la proposition de M. Payron, directeur de l'Assistance publique, que cette décision a été prise, en l'absence de MM. les préfets de la Seine et de police et de M. le docteur Nicaise, le représentant des chirurgiens au conseil de surveillance, actuellement malade dans le Midi.

» Ce nouveau défi jeté au bon sens public ne saurait manquer de frapper le gouvernement, de qui dépendent en dernier ressort les hôpitaux de Paris, en vertu de la loi de 1849; et il suffirait que M. le ministre de l'intérieur dit « non » pour que le vote du conseil de surveillance fût réduit à sa véritable valeur. Le gouvernement, en effet, ne saurait prêter la main au renvoi des Sœurs des hôpitaux civils de Paris, pendant que, d'autre part, il les garde avec tant de soin dans ses hôpitaux de l'armée et de la marine et dans ses prisons.

» Le conseil de surveillance a pu constater, depuis plus de deux ans, le déficit croissant du budget des hôpitaux, déficit avoué de quatre millions, auquel il faut joindre un déficit imminent d'une somme égale, et qui, pour la plus grande partie, sont le fruit du désordre apporté dans les hôpitaux par le renvoi des Sœurs; il n'ignore pas qu'on a vendu et qu'il va falloir encore vendre les rentes et les biens des pauvres.

» De son côté, M. Payron sait bien que, dernièrement, quand il s'est agi d'envoyer

dans un service d'enfants atteints du croup une dame D..., célibataire, élève diplômée de l'école d'infirmières laïques, appelée à ce poste à son tour de placement, elle a refusé d'y aller, disant qu'elle ne voulait pas gagner le croup. Et cependant M. Payron, depuis qu'il est directeur, à défaut d'avoir gardé le souvenir de son court passage dans l'externat des hôpitaux, a pu voir que, quand l'on envoie une Sœur hospitalière dans un de ces services meurtriers, elle y est rendue dans les vingt-quatre heures.

» Je passe sur le reste; mais, en vérité, l'on demeure confondu quand on songe que de tels avertissements sont perdus pour ceux qui devraient le plus en profiter, et l'on se demande enfin jusqu'où peut encore descendre l'administration de l'Assistance publique.

» Veuillez agréer, mon cher directeur, mes meilleurs compliments.

» Docteur ARMAND DESPRES ».

Le fil Wilson

La *Petite France*, de Tours, journal de M. Wilson, publiait, il y a quelques jours, la note suivante :

« Nous recommandons à nos lectrices le fil à la marque de la *Petite France*. Ce fil sort d'une des premières fabriques du Nord et est, sans contredit, l'un des meilleurs fils connus. Il réunit à la fois la force, la souplesse et la régularité. Son métrage est rigoureusement exact.

» Le prix du fil de la *Petite France* est très modéré.

» Grâce à une combinaison que nous avons acceptée, le propriétaire de la marque, M. Debasle Neumann, négociant à La Rochelle, peut, et sans augmenter ses prix, offrir gratuitement aux acheteurs un abonnement à la *Petite France*.

» Des échantillons de fil sont envoyés franco sur demande.

» S'adresser à M. Debasle Neumann, rue des Merciers, à La Rochelle. »

M. Albert Millaud publie dans le *Figaro* la fantaisie que voici, sur le plus important personnage de l'Etat, du moins celui qui fait le plus d'affaires :

« Demandez, messieurs et mesdames, faites-vous servir... M. Wilson (Daniel), qui ne recule devant aucun sacrifice, vient d'ajouter à son grand bazar industriel, commercial, européen et universel, un rayon supplémentaire, le rayon du fil... Voyez, touchez, palpez... Le fil Wilson ne ressemble à aucun des fils connus jusqu'à ce jour... C'est un fil exceptionnel, un fil unique, à la fois soyeux et laineux, un fil qui a le fil... On sait que tous les produits de la maison Wilson, breveté s. g. d. g. (sans garantie de Grévy), sont de premier ordre et avantageusement connus dans le monde entier. La reine d'Angleterre se sert du fil Wilson pour raccommoder son linge et le prince de Galles pour perfectionner ses rasoirs... Ce fil se vend par grosses, en écheveaux, en pelotes et en-pelotons... Toute personne qui achètera douze douzaines de grosses de fil Wil-

phale. Et pourquoi donc ? N'es-tu pas faite, comme eux, pour la grande existence... Ne sauras-tu pas l'apprécier avec plus d'intelligence, avec plus d'âme que ces vils calomnieux ? Me chasser ! ils m'ont chassée ! Ah ! je n'avais rien fait pour devenir comtesse... rien... rien... mais puisque ce titre s'offre à moi ; puisque je puis devenir noble comme ils sont nobles, riche comme ils sont riches, je les braverai dans l'existence. Me chasser ! Ils m'ont chassée !

Elle s'était éloignée du foyer, dont la flamme brûlait sa fièvre, et l'œil fixe, assise maintenant devant la petite fenêtre, elle considérait l'horizon sillonné de feu, comme si elle voyait des choses graves surgir au milieu de ces lieux brusques.

A chaque éclair le rideau de l'avenir se soulevait, lui semblait-il. Elle discernait alors la tourmente, l'orage ; une vie de luites ; de la gloire et des humiliations ; des joies sans mélange et des souffrances infinies. Elle accepterait tout. Et s'il fallait lutter, faire brèche dans l'orgueil humain, elle lutterait, bravant et se riant des meurtrissures.

Et, pourtant, cette lutte acharnée était-ce le bonheur ? Quelle folie de rêver la richesse, quand pour être heureux il faut si peu !

Pourquoi s'épuiser à saisir un antique parchemin, ce hochet de vanité, quand il est si facile d'illustrer son nom par la charité, par la bonté ? Pourquoi subir toutes les amertumes ? Pourquoi

son a droit à un abonnement gratuit à la *Petite France*.

» M. Wilson n'est pas de ceux qui s'arrêtent dans leur marche progressive et civilisatrice. Ceux qui entrent dans le grand bazar Wilson, récemment ouvert à l'attention publique, y trouveront, à côté du fil Wilson, les aiguilles Wilson, en acier de première qualité, les ciseaux Wilson, les crochets Wilson, le coton Wilson, à l'usage des femmes peu favorisées par la nature, la soie Wilson, le velours Wilson, les bijoux Wilson, la bière Wilson, les souliers Wilson, à vis et à clous invisibles, les parapluies Wilson, en taffetas cuit, le charbon Wilson, les poêles Wilsons-ki, incapables d'asphyxier plus de cinq personnes à la fois, les cravates Wilson, les abat-jour Wilson, les bougies Wilson, les réchauds Wilson, les remèdes de la pharmacie Wilson, la douce Revalésière Wilson, la pâte Wilson, le chronomètre Wilson, à double remontoir, les eaux de table Wilson (Wilson-Grande, Grille, Wilson-Célestins, Wilson-Précieuse), voies urinaires ; le sirop Wilson, à l'usage des poitrinaires qui ont hâte d'en finir ; l'huile de foie de morue Wilson, la poudre dentifrice Wilson, les serviettes Wilson (papier hygiénique), les pilules Wilson, etc., etc.

» Tous les acheteurs du Bazar Wilson ont droit à un ballon captif et à un abonnement à la *Petite France*. Les clients qui dépenseront dans ce bazar une somme de mille francs seront, en outre, gratifiés d'une invitation au prochain bal de l'Elysée. Pour deux mille francs ils baisseront la main de M. Grévy. Au dessus de mille francs, ils seront décorés. »

ÉTRANGER

REFROIDISSEMENT DU VIEUX GUILLAUME

L'empereur d'Allemagne est atteint de nouveau d'un refroidissement contracté, mardi soir, en revenant du dîner offert par le prince impérial aux personnalités principales venues à Berlin à l'occasion du 22 mars.

Cette indisposition est compliquée d'une inflammation à l'œil gauche.

La nouvelle que des révoltes viennent d'éclater en Bulgarie est arrivée à Bucharest. Plewna, Podgoritza et Philippopoli se sont révoltées. La régence a envoyé des troupes pour réprimer ces insurrections.

Les communications sont incertaines. Le mouvement serait considérable et marquerait la fin de l'incertitude causée par les événements bulgares.

On craint des mouvements militaires à Vidin et à Silistrie.

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 26 mars 1887.

La semaine a été partagée en deux phases bien distinctes. Pendant la première partie, hausse sur toute la ligne. Dans la seconde, ce sont les offres qui dominent. Il s'en est suivi un recul assez ac-

se déchirer à marcher sur les ronces qui conduisent aux cimes, quand au creux de la vallée, à l'ombre, bien loin des puissants, il est un sentier si riant, si vert, si abrité ? Heureux celui qui préfère la maisonnette dans les bois à l'altier donjon exposé sur sa roche à tous les vents du ciel, à tous les éclairs de feu. Heureux ce vieux garde qui, maintenant, berçait sa petite fille dans le calme des grands bois. (A suivre.)

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Mercredi 30 mars 1887.

Les Jocrisses de l'Amour

Comédie en 3 actes, du Palais-Royal, par MM. Théodore Barrière, et Lambert Thiboust.

Le spectacle sera terminé par :

DANS LES COULISSES

Comédie inédite en 1 acte, de Paul Henry.

Distribution :

Saint-Martin, direct. de théâtre. MM. Vadius.
Le baron des Gibéciers..... Duchâteau.
Arthur Chatmort..... Leprieu.
Sarah de Montréal, chanteuse... Mmes Féal.
Paméla, danseuse..... Prioleau.
Un commissaire..... MM. René.
Un pompier..... Baillou.

centué sur nos rentes : 3 0/0, 80.70 ; 4 1/2 0/0, 109.40.

L'action du Crédit Foncier s'est soutenue à 1,380 et les obligations sont toujours très recherchées.

Le 29 courant aura lieu, sous le patronage du Crédit Foncier, l'émission de 500,000 Bons de 20 francs remboursables en 75 ans par des lots variant de 100,000 à 100 fr. ou en tout cas avec des primes portant à 50 fr. la somme remboursée. Tous les souscripteurs sans exception ont donc la certitude de recouvrer le montant de leur capital avec des majorations dont quelques-unes représenteront une fortune. Les bons seront émis aux guichets de la Société Générale et du Crédit Industriel. L'opinion est que la souscription sera convertie plusieurs fois.

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis aujourd'hui en assemblée générale. Les communications qui leur ont été adressées sont de nature à donner la plus vive impulsion à la cote des actions de cette société, puisque les bénéfices vont toujours en augmentant ainsi que les dividendes.

La Société de Dépôts et Comptes Courants a progressé à 605.

La Banque d'Escompte est solidement tenue à 477.50 ; elle est en très bonne situation pour profiter d'une sérieuse reprise des affaires qui est toujours si impatientement attendue.

Le Crédit Lyonnais est très faible à 556. Le dividende voté diminue chaque année.

La valeur favorite de la semaine a été l'action de Panama qui s'est élevée de 390 à 412.50.

Aujourd'hui a été close l'émission des obligations de la Compagnie de l'Est de l'Espagne. C'est un grand succès pour la Banque Parisienne et le Crédit Mobilier Français. Il ne pouvait en être autrement, les garanties de l'affaire étant des plus sérieuses et le revenu annuel très rémunérateur.

L'attention du marché se porte tout spécialement sur les obligations de la Compagnie Française des Moulins à vapeur du Havre et d'Anvers. Leur produit destiné au développement de l'usine du Havre est garanti comme leur service d'intérêt par un ensemble de plus de 300,000 fr. d'immeubles et accessoires. C'est un placement plein d'avenir. On peut dès à présent souscrire sans envoyer d'espèces aux bureaux de la Société, 108, rue Saint-Honoré.

L'action des Mines d'or et d'argent de Saphire est recherchée avec 5 fr. de prime. Par suite d'une importante option qu'elle a obtenue, la Société Parisienne de Crédit de Commission, 22, rue La Peletier, peut offrir l'action de Saphire au pair de 25 fr. sans commission ni courtage.

Les actions de nos chemins de fer sont stationnaires.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

La première fête donnée par la Société Nautique de Saumur a été pleine d'intérêt et de charme. Le temps lui a été propice : la brise, qui soufflait assez fort de l'ouest, favorisait les nautoniers, et pour les spectateurs était tempérée par quelques rayons de soleil.

La Loire avait crû la nuit précédente et permettait aux diverses embarcations et bateaux à vapeur de naviguer à leur aise et de donner une vive animation sur notre beau fleuve.

Les deux rives étaient garnies de spectateurs qui suivaient avec intérêt les péripéties des diverses courses.

Voici les résultats de cette journée :

Course à deux avirons de pointe, Yoles-Gigs. 6 bateaux engagés, 5 partants.

1° *Nina*, de la Société nautique de Tours.

2° *Alerte*, de la Société nautique de Tours.

3° *Quasimodo*, de la Société nautique de Saumur.

Dans cette course, *Quasimodo* avait pris une notable avance au départ et aurait certainement fait le prix, si une avarie survenue pendant le parcours, ne l'avait forcé à ralentir, ce qui ne l'a pas empêché de se bien tenir pendant toute la course.

Canots de promenade, deux avirons de pointe. 7 engagés, 5 partants.

1° *Vengeur* ; 2° *Fida* ; 3° *Brise-lame*.

Le *Vengeur*, favorisé par le sort, avait le côté du bord, il en a bien profité en conduisant grand train la course et battant d'environ 50 longueurs ses concurrents.

La course de périssoires n'a pu avoir lieu, la Loire étant trop houleuse.

Course à quatre avirons de pointe, Yoles-Gigs. 4 engagements, 3 partants.

1° *Clair-de-Lune*, de la Société nautique de Tours.

2° *Serpollette*, de la Société nautique de Saumur.

Cette course particulièrement intéressante a tenu en haleine, pendant tout le parcours, les nombreux amateurs. *Serpollette*, qui arrivait à la bouée d'en haut avec trois longueurs d'avance, a été serrée au retour par *Clair-de-Lune* qui, pendant 4,500 mètres, a tenu le bord à bord ; en bas, *Serpollette*, arrivant à toute vitesse sur la bouée, ne put tourner assez court, et *Clair-de-Lune*, cou-

pant le virage, reprit la tête qu'elle garda jusqu'à l'arrivée.

Nous ne devons pas oublier la musique municipale, dont le concours obligeant est toujours assuré à toutes nos fêtes. Pendant les intermèdes, le public se groupait autour des exécutants et applaudissait, comme toujours, les élèves de M. Meyer.

Un chef de train écrasé EN GARE DE CHACÉ-VARRAINS

Un très grave accident est arrivé hier soir, à 6 heures, en gare de Chacé-Varrains, réseau de l'Etat.

M. Besnard, chef de train facultatif n° 2763, allant de Saumur à Montreuil-Bellay, a eu l'imprudence de vouloir descendre de son fourgon le train étant en marche, pour faire poinçonner sa feuille par le chef de gare et éviter ainsi une perte de temps.

Il saisit la poignée du volet imparfaitement ouvert et était déjà sur le marche-pied, lorsque le poids de son corps fit glisser le volet sur son rail et Besnard perdit l'équilibre.

Il tomba d'abord sur le quai de la gare et de là sous le train qui lui passa tout entier sur le côté gauche du corps.

Le malheureux a été ramassé dans un état pitoyable; c'est à peine s'il y avait encore trace de membres humains. Tout son corps n'était qu'un amas d'os et de chairs broyées.

L'épaule était désarticulée, toutes les côtes cassées et enfoncées, la hanche et la cuisse entièrement déboîtées, l'abdomen n'avait plus de forme. Il a dû y avoir également rupture des os du crâne et lésion du cerveau, car le sang coulait avec abondance par les oreilles; celui qui sortait de la bouche provenait des poumons et de l'estomac.

Plusieurs lambeaux de la jambe sont même restés attachés aux roues des wagons.

M. le docteur Bouchard, prévenu par dépêche de cet horrible accident, se transporta immédiatement sur les lieux; il ne trouva bien entendu qu'un cadavre, la mort ayant été instantanée.

Besnard était âgé de 30 ans, marié sans enfant; il était né à Huisseau-en-Beauce, près de Blois. Il habitait Courtelin et devait, dans quelques jours, se fixer à Thouars. Il était très estimé de ses chefs qui font de lui les plus grands éloges.

MUSIQUE DES ÉCOLES COMMUNALES

Dimanche 3 avril, à l'occasion de la fête des Récollets, la musique des écoles communales exécutera, à 3 heures 1/2, dans le Jardin des Plantes, les morceaux suivants :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------|
| 1° Vive la France, pas redoublé... | MAILLOCHAUD |
| 2° Les Dragons de Villars, fantaisie. | MAILLART |
| 3° France, chœur..... | LAURENT DE RILLÉ. |
| 4° La Grotte de Calypso, fantaisie. | AMOURDIEDIU |
| 5° Hop! Hop! polka..... | ZIÉGLER |

Par un décret récent, les officiers des Ecoles — Saint-Cyr, Ecole de guerre, Sau-

mur, Saint-Maixent, etc., — ne sont plus autorisés à porter les aiguillettes qui, dorénavant, deviendront l'apanage exclusif des états-majors, de la gendarmerie et de la garde de Paris.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Extrait de la liste des jurés désignés pour la session qui s'ouvrira à Angers le lundi 9 mai 1887 :

MM.

- Charles Baillif, propriétaire à Longué.
Armand Duplessis, négociant à Longué.
Jean-Baptiste Combiar, distillateur à Saumur.
Alphonse Boivin, propriétaire à Gennes.
Louis Lallemant, propriétaire à Gennes.
Joseph Macé, propriétaire à Saint-Macaire.
Eugène Porcher, propriétaire à Fontevault.
François Poitou, propriétaire à Saumur.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES. — Billets d'Aller et Retour à Prix réduits. — A l'occasion des FÊTES DE PAQUES, la Compagnie fera délivrer, à partir du Mercredi 6 avril, des billets aller et retour, à prix réduits, de Paris pour toutes les stations de son réseau au delà d'Étampes et de Dourdan et réciproquement, valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mardi 12 avril.

La délivrance de ces billets reste soumise aux conditions générales du Tarif spécial A n° 9 (Billets d'aller et retour).

ANGERS.

Elections municipales. — MM. Joanne-Magdelaine et Desêtres ont été élus hier conseillers municipaux, en remplacement de MM. Chevrollier et Vaidie, démissionnaires.

M. Gaston Desêtres, qui était le seul candidat de la section du Port-Liguy, a obtenu 294 voix.

Dans le quartier de la Doutre, M. Joanne-Magdelaine a obtenu 226 voix, et M. Dumont, candidat du Patriote, 151.

La question des paris aux courses passionne le public et a inspiré à TRIBOLET des dessins très amusants qui feront rire tout le monde, sauf M. Goblet le tombeur des bookmakers.

Publications de mariage.

Isidore-Jules Tissier, boursier, de Saint-Clément-des-Lèves, et Marie-Céleste-Rachel Guintrandy, sans profession, de Saumur.

Désiré-Maxime Chéré, maréchal-des-logis maréchal-ferrant à l'École de cavalerie, et Marie-Désirée Henry, couturière, de Nogent-sur-l'Artaud (Aisne).

Alexandra Melaine, employé de chemin de fer, de Tours, et Angélique-Louise Salmon, sans profession, de Saumur.

Pierre-François-Ernoix Savigné, nacrier, et Marie-Louise Henin-Vallantin, sans profession, tous deux de Saumur.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Carmen

L'héroïne de MM. Meilhac et Halévy, *cigarera* à Séville, est une de ces filles sauvages qui donnent leur cœur au premier soldat ou au premier toréador dont la figure leur plaît. Le brigadier don José, séduit par Carmen, déserte pour la suivre dans la montagne. Mais la belle et inconstante gitana ne tarde pas à abandonner son amant pour un torero. Don José, jaloux et furieux, lui plonge son poignard dans le sein.

La partition de M. Bizet est distinguée dans la coupe des mélodies; l'harmonie, d'une forme piquante, y est pleine de couleur dans l'effet musical. L'expression du sentiment dénote un compositeur rempli de savoir, d'une sensibilité vraie, d'une imagination heureuse et d'une coquetterie sans égale.

L'introduction est pleine de mouvement, d'air et de couleur. Le chœur des dragons est très franc d'allure et de caractère; le duettino entre José et Micaëla a un attrait qui charme; la marche chantée des majos et des *manolas* est bien rythmée; enfin la *habanera*, toute imprégnée d'une senteur andalouse, a de la poésie et produit un effet agréable.

Signalons aussi l'air de la danse, la *Romani*, qui est d'une mélodie entraînant; les couplets du toréador, remarquables dans leur *crescendo* vigoureux, et le duo des amoureux, d'une grande originalité. Le chœur des contrebandiers est très ferme; le trio des tireuses de cartes déborde de mélodie, et la romance de Micaëla, dans laquelle le rythme musical est observé avec minutie, est bien touchante. Le dernier acte surtout a du relief, et le compositeur y atteint parfois les hauts sommets de l'art.

L'interprétation de ce joyau mélodique a été accueillie avec la plus grande faveur. M^{lle} Guilbert a joué et chanté le rôle de Carmen avec autant d'intelligence que de talent, s'y montrant provocante, passionnée et troublante. Elle a eu des jeux de physionomie et des clignements d'yeux d'une câlinerie adorable. Sa voix a été pure, souple et étendue. C'est avec beaucoup de charme qu'elle a détaillé la délicieuse romance: *L'amour est un oiseau...*, et c'est avec un accent pénétrant qu'elle a murmuré l'air: *Là-bas dans la montagne*; dans les duos et les autres morceaux, elle a chanté avec une énergie et une expression qui lui ont valu les plus chaleureux applaudissements. On a remarqué aussi le bon goût et la richesse de ses costumes andalous. Après son air d'entrée, la gracieuse artiste a reçu un très beau bouquet, qui lui a été envoyé d'une des loges d'avant-scène. Pour composer un bouquet aussi splendide, dans lequel s'épanouissaient les fleurs les plus fraîches et les plus rares de la saison, il a fallu sans doute mettre au pillage les serres de M^{me} Guyard: aussi c'était un cri d'admiration dans toute la salle, et ce témoignage de sympathie, offert à notre aimable dugazon, qui en est bien digne, a été ac-

cueillie par les braves de toute l'assistance.

M^{lle} Vaillant a prêté au personnage de Micaëla sa douce physionomie et l'émotion intime qui convient à la fiancée mélancolique du ténébreux don José. Elle a chanté avec goût, et sa vocalisation remarquablement légère a fait plaisir au public qui l'a applaudie, surtout après l'air: *Je dis que rien ne m'épouvante*.

M. Bailly a été parfait dans le rôle de don José. La passion vibre dans son chant, et c'est avec une énergie des plus dramatiques qu'il a lancé son cri suprême: *Ainsi le salut de mon âme*, après lequel il a été acclamé.

M. Nury s'est bien acquitté du rôle d'Escamillo. Sa voix chaude, mâle et ferme, remplit l'oreille d'une sonorité parfaite. Il a dit avec chaleur l'air: *Toréador, en garde*, qui a été bissé. Les autres interprètes n'ont pas été au-dessous de leur tâche, et tous, chanteurs, choristes et musiciens, ont concouru au succès de la soirée. Au baisser du rideau, tous les artistes ont été rappelés et salués d'un tonnerre d'applaudissements.

LES TABLES TOURNANTES

Hier soir, chez une chanteuse de notre ville, on évoquait les esprits. La mode des tables tournantes est, en effet, revenue. On avait interrogé plusieurs grands poètes de l'antiquité lorsqu'une dame demanda à parler à MILLEVOYE. Le poète de la *Chute des feuilles* daigna répondre et dit: « Aujourd'hui, je n'écrirais plus la ballade du jeune *malade à pas lents*; car les Pastilles Géraudel enlèveraient toute raison d'être à cette morbidité, à ces languens mortelles. » Millevoye avait raison, et les poitrinaires, les personnes atteintes de maladies des voies respiratoires n'ont plus besoin d'aller au loin, dans le Midi, chercher un soleil incertain. Les Pastilles Géraudel agissent par inhalation et absorption, envoient aux poumons, par suite de la succion et de la chaleur buccale qui se développe, une quantité suffisante de vapeurs balsamiques contenues dans le goudron pour se dispenser de ce long voyage.

« Chaque Pastille Géraudel qu'on suce, disait un enthousiaste, c'est une parcelle de soleil envoyée aux poumons! »

On trouve les Pastilles Géraudel à Saumur, chez MM. NORMANDINE, GABLIN, ERNOUL, D'HUY, pharmaciens.

Marché de Saumur du 26 Mars 1887

Blé semence (l'hect.)	—	Graine de trèfle 50k.	42 50
Blé nouveau (l'hect.)	—	— luzerne 50k.	40 —
From. 1 ^{re} q. l'h. 77k.	21 —	— delin. 50k.	—
Halle moyenne, 77k.	20 05	Foin (la char.) 780k.	70 —
Seigle 75k.	11 50	Luzerne — 780k.	65 —
Orge 65k.	11 70	Paille — 780k.	50 —
Avoine 50k.	9 —	Amandes en c. 50k.	—
Fèves 75k.	11 —	— cassées 50k.	—
Pois blancs 80k.	24 —	Cire jaune. . . 50k.	100 —
— rouges 80k.	20 —		
Colza 65k.	18 —	Chanvres 1 ^{re} qualité,	
Chenevis 50k.	—	les 52 k. 500. . . .	44 —
Farine, culas. 157k.	53 —	— 2 ^e — — — —	42 —
Huile de noix. 50k. 125	—	— 3 ^e — — — —	40 —

CIDRE DE BRETAGNE

La barrique. 40 à 45 fr.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 27 mars 1887.
Versements de 71 déposants (14 nouveaux), 22,699 fr. 84.
Remboursements, 30,550 fr. 04.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ordonnance du Docteur

Au même instant une explosion éveillait mille échos sinistres dans le silence de la nuit et j'entendais une halle siffler sur nos têtes...

Ce fut le signal d'une violente rumeur autour de l'asile que nous abandonnions. En un clin d'œil des torches s'allumaient comme par enchantement, des ordres donnés dans cette game gutturale qu'on connaît déchirèrent l'espace, un remous d'hommes en marche dégagait comme un cliquetis de fer. Il était clair qu'une ronde de nuit était à notre poursuite.

C'était Elise qui m'entraînait. Je sentais sa petite main glacée frémir dans la mienne, puis l'étreindre, comme pour y puiser une force de protection. Mais elle restait muette.

Je comprenais que l'excès de la terreur arrêtaît le son dans sa gorge. Parfois je percevais le bruit de ses dents qui s'entrechoquaient. Mais la vaillante fille ne s'abandonnait pas. Elle courait plutôt qu'elle ne marchait, n'osant pas retourner la tête pour s'épargner la vue des ennemis acharnés à notre poursuite. Nous avions de l'avance sur eux, mais elle diminuait à vue d'œil. Si vif que fut l'élan de

la jeune fille, éperonné par le sentiment du danger, l'allure de soldats jeunes, lancés en pleine course, excités par leurs chefs, était plus rapide encore. Heureusement, Elise avait pris un sentier à peu près frayé dont je m'appliquais à ne pas nous écarter. Une facilité relative de marche favorisait donc notre fuite. Néanmoins, il vint un moment où les bruits d'armes et le piétinement des hommes arrivèrent beaucoup plus distincts à nos oreilles. Le détachement venait d'émerger d'un bouquet d'arbres qu'il avait dû contourner un instant, avec hésitation, sans doute, parce que son opacité nous dérobaît à sa vue. Je me retournai. Les plus agiles des poursuivants n'étaient pas à plus de cent cinquante mètres de nous. Ils nous criaient impérieusement de nous arrêter. Nous n'en courions que plus vite. L'haleine sifflante des soldats s'entendaient si bien qu'ils semblaient être sur nos talons. Je crus tout perdu. Mais presque en même temps le heuissement d'un cheval nous arriva distinctement. Ce fut comme une musique céleste. Je sentis Elise tressaillir.

— Nos chevaux... Nous approchons! articulait-elle avec effort... Sa voix sortait sombre, saccadée, d'entre ses lèvres frissonnantes...

Moins d'une minute après, en effet, du sommet d'un monticule que nous avions dû gravir, j'aperçus, en avant d'une ligne noire dessinée par la li-sière de la forêt, deux formes sombres s'agitant et

qui paraissaient dégingandées, fantastiques; j'entendis ces appels du pied que précipitent les chevaux tenus en bride...

Elise et moi, nous nous élançâmes... sans mot dire; un garçon qui tenait les rênes me les tendit, puis se jeta dans la profondeur des fourrés. Il poursuivait à sa sûreté.

Mais les soldats couronnaient à leur tour la colline, répétant d'une voix haletante et furieuse l'ordre de nous rendre...

Déjà Elise avait sauté lestement sur l'un des chevaux. Evidemment elle était bonne écuyère, ce qui était d'un heureux augure. Mais au moment où je mettais le pied à l'étrier, les Prussiens à cinquante pas à peine firent feu sur nous. Mon cheval atteint roula sur la neige et moi avec lui... et un grand cri poussé par Elise, un cri de désespoir déchirant, m'entra dans le cœur comme une lame d'acier. Elle me crut mort. Mais, j'étais sain et sauf, et dégagant mon pied de l'étrier, je bondis, plutôt que je ne sautai, sur l'encolure du cheval qui portait Elise et la repoussant au delà de la selle. Je lui pris les rênes des mains. Instinctivement, pour ne pas perdre l'équilibre, elle enlaça mon corps de ses bras. Je n'avais pas changé de costume depuis trois jours et j'avais donc encore mes éperons aux pieds. Je les enfonçai dans le ventre du noble animal qui se cabra, puis partit à fond de train. Tout cela s'accomplit, on le com-

prend, en quelques secondes. Une autre, une dernière décharge plus corsée que la première salua notre départ et fit cliqueter ses projectiles sur les branches sans nous atteindre. Nous étions sauvés, pour l'instant du moins.

Pendant une heure je ne crus pas devoir ralentir l'allure de ma bête. Mais bientôt surgit pour moi un nouveau motif d'inquiétude. Elise ne cessait de parler, de crier, de s'agiter. D'abord, ses paroles étaient indistinctes, et absorbées, d'ailleurs, par mes devoirs de cavalier, je n'en saisisais pas le sens exact. Mais quand je me crus décidément hors de l'atteinte de nos persécuteurs, je prêtai une oreille plus attentive et je finis par distinguer ces mots: Vite! vite! hurrah! les morts vont vite!

(A suivre.) VICTOR VAILLANT.

Par ce temps froid où les légumes frais sont si chers et si rares, nous recommandons tout particulièrement aux personnes économes les *Petits Pois* et les *Haricots verts* conservés par la maison Beauvais-Flon, de Nantes, qui sont vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, Saumur, 28 et 30, rue Saint-Jean, 0,95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie à 6 personnes et 0,60 c. la boîte d'un 1/2 litre pour 3 personnes.

BELLE JARDINIÈRE

Samedi 26 Mars 1887

OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS

SUCCURSALE D'ANGERS

Place du Ralliement

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

BONNETERIE, CREMISES, GANTS, CRAVATES, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

Et tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme

VÊTEMENTS DE LIVRÉE - VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de saisie-exécution.

Le JEUDI 31 MARS 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Visitation, n° 52, dans une maison habitée par M^{me} veuve Constant GUILLEUX, marchande de vins.

Il sera vendu :

Armoire, commode, bois de lits, tables de nuit, chaises, tabourets, tables de café et autres, glaces, cuisinière et ses tuyaux, couettes, matelas, traversins, oreillers, couvertures, rideaux, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, un appareil à gaz et ses tuyaux, vins, liqueurs, boules ferrées, bouteilles vides, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, PROUX.

(216)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUEIL, rue Saint-Nicolas. (160)

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 30 MARS 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue Beaupaire, n° 3, dans une maison autrefois occupée par la brasserie de Strasbourg,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoire à glace et autres, commode, secrétaire, tables rondes, de nuit et de toilette, buffet avec vitrine, commode-toilette, canapé et chaises garnis en damas grenat, étagère, console, fauteuils, glaces, objets de literie, linges, échelles, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

Un Magasin de Lingerie

Et Confection

Situé au centre du commerce.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame,

Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

L'étude de M^e LECOY, avoué à Saumur, est transférée 1, rue Pavée, au coin de la rue du Temple. (180)

M. VERNERY

Opticien à Pontivy.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréée, M^e, mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

Entrée libre.

HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR, pour 15 jours seulement. (217)

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main. S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.



PLUS DE FEU

60 ans de Succès!

LINIMENT

BOYER-MICHEL

J. CORMIER et H. PÉRON, à CHATEAUBOUX (Indre). Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecorchures, Mollusques, Courbures, Vessigons, Angines, etc. — 5 fr. chez tous Pharm.

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.

12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers),

ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicié et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

AUX ANÉMIQUES

Pour absorber du fer avec plaisir, prenez le

6 fr. 50 le flacon. Adresser mandat-poste Compagnie fermière à Bordeaux.

VIN DU DOCTEUR

FERRUGINEUX

Se trouve à Saumur chez M. LAUMONDAIS.

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(Orl.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	Saumur(Orl.)	6 53	»	4 16	8 34	8 34	Saumur(Orl.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5
Saumur(État)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	Saumur(État)	6 50	8 31	4 13	8 30	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26	Nantilly	7 03	8 37	4 26	8 43	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	Montreuil(a)	7 29	9 19	4 52	9 08	9 08	Vernantes	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 05	»	4 39	— (dép.)	7 34	9 29	5 00	4 23	10 11	NoyantMéon	8 59	12 59	2 11	4 04	6 38	11 45
Montreuil(a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	le Vaudelnay	7 45	9 40	5 11	5 17	10 11	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 47	5 09	7 45	12 32
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58	Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44	10 22							
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23	Doué	8 05	9 57	5 27	6 20	10 31							
Loudun	»	8 10	»	»	3 16	2 52													
Poitiers	»	16 33	»	»	10 40	5 00													
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin
Poitiers	»	5 50	»	»	12 50	6 15	Doué	6 22	8 57	11 54	1 37	8 11	Chât.-d-Loir	10 24	12 09	1 52	6 34	12 33	4 53
Loudun	»	8 42	»	»	3 56	9 11	Baugé-l-Ver	6 28	9 07	12 16	1 44	8 20	NoyantMéon	11 27	12 57	3 10	7 38	1 23	5 56
Thouars	6 10	»	12 40	1 30	4 24	9 12	le Vaudelnay	6 32	9 16	12 34	1 51	8 30	Vernantes	11 49	»	3 39	8 00	»	6 15
Montreuil(a)	6 43	9 21	12 59	2 03	4 53	9 45	Montreuil(a)	6 44	9 26	12 48	2 01	8 40	Blou	12 00	»	3 41	8 11	»	6 25
— (dép.)	6 57	9 45	1 1	2 23	5 02	9 54	— (dép.)	6 57	9 45	1 1	2 23	10 31	Vivry	12 10	»	4 1	8 20	»	6 33
Brézé s.-Cyr	7 18	10 08	»	2 38	5 17	10 09	Nantilly	7 34	10 29	»	2 51	»	Saumur(Orl.)	12 22	1 35	4 11	8 30	2 01	6 43
Varr.-Chacé	7 27	10 22	»	2 46	5 24	10 17	Saumur(État)	7 45	10 42	»	3 02	»							
Nantillyhalte	7 34	10 29	»	2 51	5 29	10 22	Saumur(Orl.)	7 47	»	1 28	3 01	10 38							
Saumur(État)	7 45	10 42	»	3 02	5 38	10 30													
Saumur(Orl.)	7 47	»	1 28	3 01	5 40	»													
SAUMUR — BOURGUEIL.							SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON												
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir					
Saumur	8 24	»	»	8 20	12 18	4 55	Saumur	9 26	4 34	34	Chinon	7 43	4 41	8 58					
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	8 30	12 30	5 05	Port-Boulet	8 40	12 20	6 00	Port-Boulet	8 10	5 02	9 22					
Bourgueil	9 07	3 23	7 00	9 04	1 15	7 06	Saumur	9 04	12 50	7 24	Saumur	9 04	7 06	10 30					

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14	Saumur	3 27	8 22	9 37	12 48	4 34	6 56	10 24	
St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27	Varennes	»	8 35	9 48	1 01	4 48	7 09	»	
St-Gément	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34	Port-Boulet	3 52	8 45	9 57	1 12	4 59	7 29	10 43	
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	»	7 41	La Chapelle	»	9 00	»	1 24	5 17	7 38	»	
La Ménitré	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50	Langeais	4 26	9 29	10 19	1 52	5 50	8 02	11 11	
Angers	3 58	8 23	10 41	2 30	4 49	8 34	Tours	5 05	10 12	11 05	2 36	6 40	8 45	11 57	
COFFRE-FORT															
DE LA															
MAISON HAFFNER AÎNÉ															
Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire.															
PAUL GODET															
IMPRIMEUR, SAUMUR.															